

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 10/03/2026

Présents : JM LAVAL, M LUCAS, M PERRY, N MAROUSSIE, S DOUMERC, M BAUDOIN, M TREMOULET, I BERBEE

Absents : B LAPORTE

Invité : H DELSALLE

Secrétaire de séance : M. LUCAS

**Début de séance à 18h05**

**1- Approbation du PV** du Conseil Municipal du 12 janvier 2025 à l'unanimité

**2- Présentation des CFU 2025 par Michelle LAVAL (secrétaire de mairie)**

- **MULTIPLE** : Budget à l'équilibre entre recettes (loyers) et dépenses (charges courantes eau et électricité)

**→ APPROUVE A L'UNANIMITE**

- **GITE** :

En préambule, un bilan est fait par Cécile BOUQUET régisseuse. 3 années ont été nécessaires pour que le gîte trouve son équilibre, elle note l'importance de l'appui du Comité Départemental de Tourisme.

Les déficits cumulés des 3 années antérieures par manque de recettes dues au démarrage de l'activité avaient été comblés par une subvention et dotation de la commune.

L'année 2025 est à l'équilibre entre recettes et dépenses avec des prix à la nuitée restés stables. La clientèle se diversifie (sportifs, camps de vacances, accueil handicapés). Une convention a été établie entre le gîte et une association de personnes handicapées pour les accueillir pendant 3 ans sur la période des fêtes de fin d'année. La location conjointe gîte et salle des fêtes est de plus en plus fréquente

A partir du 1<sup>er</sup> Avril 2026, Cécile TRICOIRE sera la nouvelle régisseuse avec une prestation de traiteur supplémentaire (entreprise individuelle d'ores et déjà créée)

**→ APPROUVE A L'UNANIMITE**

- **COMMUNE** :

Le léger accroissement du nombre d'habitants a induit une petite augmentation des dotations.

On note néanmoins des dépenses importantes en 2025 dues notamment aux entretiens des voiries et élagage, aux subventions et dotations attribuées au gîte de groupe, et à une augmentation globale des taxes.

Les recettes sont stables, sauf via les droits de mutation qui sont en baisse.

**→ APPROUVE A L'UNANIMITE**

**3- Revalorisation des indemnités des élus**

Revalorisation des indemnités du 24 Décembre 2025 au 15 Mars 2026

**→ Refusée par JM LAVAL ainsi que le conseil municipal à l'unanimité**

**4- Prévisionnel**

3 grands projets sont envisagés pour le mandat municipal suivant :

- Travaux à Gaumier : Financés par la Commune, les indemnités de police et les subventions de l'intercommunalité et de l'Etat. Début des travaux en mai 2026
- Protection de la population et des bâtiments contre les risques d'incendie par l'installation de bâches à incendies sur 4 lieux :
  - . Gaumier : 120 m<sup>3</sup> en 2026 pour un budget de 10 à 15 000€
  - . La Peyre : 60 m<sup>3</sup>
  - . Bachaud : 30 m<sup>3</sup>
  - . La Garrigue : 30m<sup>3</sup> avec élargissement et renforcement du chemin conduisant au hameau
- Isolation thermique du bâtiment de la mairie

**5- Organisation des élections du Dimanche 15 Mars**

Répartition des élus pour tenir le bureau de vote de 8h à 18h

**6-Questions diverses**

JM LAVAL remercie l'équipe municipale pour son engagement à ses côtés pendant ses mandats de maire

Les élections du prochain maire se feront vendredi 20 mars 2026 à 19h

Le prochain conseil municipal se tiendra le vendredi 27 mars à 19h

**La séance est levée à 20h30**